



## Élections européennes 2024 : inscrivez-vous sur les listes électorales !

### Qui vote aux élections européennes ?

- Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales ;
- Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

---

### Les modalités d'inscription pour les élections européennes du 9 juin 2024 à Trappes sont les suivantes :

- [en ligne](#) jusqu'au 1er mai au soir
- en mairie jusqu'au 3 mai au soir

△ Pour les nouveaux résidents de Trappes, ou les Trappistes ayant une nouvelle adresse, un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois est nécessaire !

**Vous pouvez vérifier que vous êtes inscrits sur les listes électorales ici :** [service-public.fr](https://service-public.fr)

**Vous serez absent le jour du scrutin ? Faites une procuration sur** [maprocuration.gouv.fr](https://maprocuration.gouv.fr)

---

### « Devenez assesseur pour les élections européennes !

Le 9 juin prochain se tiendront les élections européennes, à Trappes comme partout en France, dans nos 14 bureaux de vote de 8h à 20h.

**Afin de permettre le bon déroulement de ces élections, nous avons besoin d'assesseurs bénévoles et volontaires pour aider à tenir ces bureaux de vote : accueil des électeurs, distribution du matériel électoral, signature sur le registre...**

Nous faisons donc appel à toutes les bonnes volontés citoyennes pour aider à la tenue d'un bureau de vote. Suite à votre inscription, vous serez rappelé-e pour vous confirmer le besoin sur le bureau de vote choisi.

**Attention : pour être assesseur, il faut impérativement être inscrit sur la liste électorale de Trappes.**

Pour s'inscrire comme assesseur, veuillez vous inscrire sur ce [formulaire d'inscription](#) !

## Liens utiles

[Tout savoir sur les élections européennes](#)

## Contact

[Direction des affaires générales](#)

Mairie de Trappes  
1 place de la République  
78190  
Trappes  
[01 30 69 17 00](tel:0130691700)

Lundi : de 13h à 19h30

Mardi au jeudi : de 13h15 à 17h

Vendredi : de 13h15 à 17h

**Attention : le service état civil est fermé les vendredis matins**